

LE GRAND FIGEAC

ÉTÉ 2023

www.grand-figeac.fr

BUDGET 2023

*Premier budget vert
pour le Grand-Figeac*

PISCINES D'ÉTÉ
Tous à l'eau !

SANTÉ
**Dispositif pour patients
sans médecin traitant**

SAISON CULTURELLE
Un été tout en Culture



VOTRE PUBLICITÉ ICI



en Une : Perspective piscine de Lacapelle-Marival ©Arkhidea

Une publication éditée par le Grand-Figeac

Directeur de la publication
Vincent Labarthe

Rédaction/Photos
Grand-Figeac

Publicité
Ouest Expansion
Tél. : 07 72 25 09 98

Conception / Maquette
MCV Communication

Impression
Maugein Imprimeurs Corrèze

Dépôt légal : juin 2023

Ce numéro a été tiré à 25 684 ex.
Imprimé sur papier PEFC
(PEFC / 10-31-3162).



Grand-Figeac
2 rue Germain Petitjean
46100 Figeac
Tél. : 05 65 11 22 76
secretariat.general@grand-figeac.fr
www.grand-figeac.fr

Rejoignez-nous sur Facebook
@GrandFigeac

Marchés publics consultables sur
www.grand-figeac.fr

Les bureaux sont ouverts au public du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 14h00 à 17h30



La ruralité serait-elle la « planète B » ?

L'ambition que nous portons pour le territoire est forte, je ne cesse de le rappeler. Lutter contre la fatalité annoncée du développement démesuré des agglomérations face à la sanctuarisation des « poumons verts » que seraient les espaces ruraux est ma priorité et celle des élus du Grand-Figeac. Car notre territoire le prouve chaque jour : on peut vivre dans un territoire rural, en conservant les caractéristiques naturelles et agricoles pour en faire un atout, et développer dans le même temps une industrie de pointe, soucieuse de son environnement de travail mais aussi de son impact.

C'est en ce sens que le Grand-Figeac a eu l'audace d'organiser une conférence de haut rang le 23 juin dernier au cours de laquelle François GEMENNE, politologue expert du climat et rapporteur du GIEC*, a pu exposer aux élus et chefs d'entreprises venus nombreux, les effets à court et moyen termes du changement climatique et comment agir pour infléchir la tendance. Car il ne s'agit plus d'éviter le réchauffement climatique, mais de l'intégrer désormais comme une composante incontournable de notre action afin, d'une part, de l'atténuer et, d'autre part, de l'affronter.

Comment inventer l'aménagement de demain dans le Plan Local de l'Urbanisme intercommunal ? Comment imaginer la zone d'activité du futur, conservatrice du potentiel naturel et propice à accueillir les talents dans les entreprises ? Comment piloter notre action, et notamment notre budget, pour orienter la dépense publique de façon efficace par rapport à cet objectif climatique ?

Le Budget 2023 de la Communauté de Communes sera ainsi le premier à inclure un volet budget vert : ce mode de lecture doit permettre aux élus communautaires et aux citoyens de suivre l'impact des actions menées par la Collectivité grâce à des indicateurs communs avec les autres territoires, qui les alimentent de façon collaborative.

En 2023 ce seront ainsi 19 Millions d'euros qui seront qualifiés au sein du budget en fonction de leur impact très favorable, favorable, neutre ou défavorable sur le climat, comparés aux 18,3 Millions d'euros qui étaient qualifiables sur le budget 2022. L'objectif est d'avoir traité l'intégralité du budget avec cet outil de pilotage d'ici 2026.

Je n'en n'oublie pas bien sûr les fondamentaux de notre action : apporter à chacun le nécessaire pour bien vivre sur le territoire. Au-delà de notre enjeu d'aménagement durable, cela passe aussi par la santé, la petite enfance, le sport, la culture et vous le verrez dans cette édition, le Grand-Figeac s'y emploie.

Comme nous y invitait l'exposition accueillie à la Maison des Arts Claude et Georges Pompidou en 2019, rêvons qu'un jour le fait que la ruralité soit vue comme « la Planète B » ne soit pas une utopie.

Vincent LABARTHE
Président du Grand-Figeac

*GIEC : Groupe d'experts Intergouvernemental sur l'Évolution du Climat

SOMMAIRE

ÉTÉ 2023

FINANCES /4

Budget 2023 /4

DÉCHETS MÉNAGERS /6

Coût des déchets ménagers /6

SPORT ET LOISIRS /7

Piscines du Grand-Figeac /7

ENFANCE / JEUNESSE /8

Les crèches du Grand-Figeac en action /8
Rêve Party /18

URBANISME / HABITAT /10

Programme local de l'habitat (PLH) approuvé /10
Géoportail de l'urbanisme /10
Le PLUi du Grand-Figeac s'invite au Magnific Picnic /10

NOUVEAUX AGENTS /11

Lalia Benaboura /11

SANTÉ /12

Une nouvelle antenne du Centre de Santé Grand-Figeac à Capdenac-Gare /12
Dispositif « Patients sans médecin traitant » /12

CULTURE / PATRIMOINE /13

Une saison estivale au rythme des visites du Pays d'Art et d'Histoire /13
L'Astrolabe prend le large ! /14

TRIBUNE /17

Tribune libre /17
Libre expression des élus minoritaires /18

BUDGET 2023 : PREMIER BUDGET VERT

Un budget à la hauteur des ambitions du territoire mais impacté par le coût du traitement des déchets

Le budget primitif 2023 a été adopté, le 28 Mars 2023, pour un montant de 57,4 Millions d'euros, dont 52,5 Millions d'euros directement consacrés à l'action de la Communauté de Communes sur les compétences du quotidien. Pour la première fois, il a été traduit en budget vert, afin de doter la Collectivité d'un outil de suivi de l'impact de ses actions sur le climat.

Signes concrets d'un projet ambitieux et répondant aux besoins des habitants du territoire, la santé, la culture et la transition écologique occupent une place importante aux côtés des compétences obligatoires de la Communauté de Communes telles que la voirie, l'aménagement et la collecte des déchets.

Des recettes fiscales reposant de plus en plus sur la TVA

Depuis 2021, en matière de fiscalité des ménages, la **suppression de la Taxe d'Habitation** a conduit à une fiscalité locale reposant uniquement sur le foncier bâti. Pour mémoire, en 2023, plus aucun foyer ne paiera de Taxe d'Habitation sur sa résidence principale.

La Communauté perçoit depuis 2021 **une fraction de TVA (Taxe sur la Valeur Ajoutée) nationale en remplacement du produit de taxe d'habitation.**

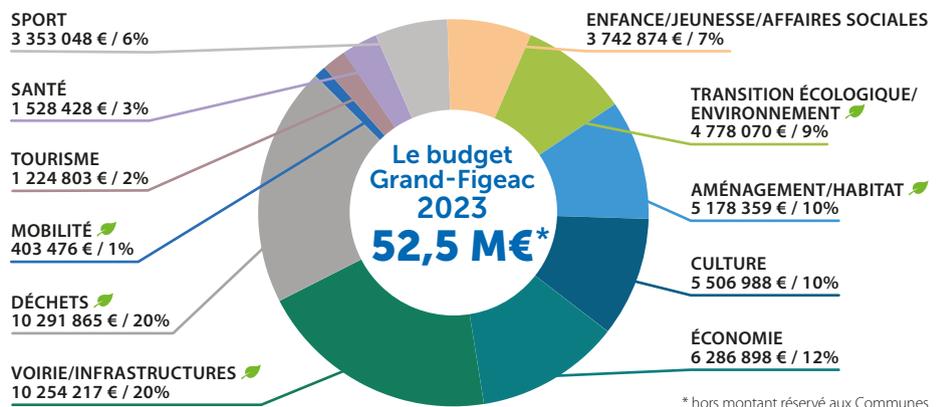
Dès 2023, le Grand-Figeac ne percevra par ailleurs plus le produit lié à la Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises (CVAE). La disparition de la CVAE est compensée annuellement par l'affectation d'un produit de TVA.

Ces deux réformes impactent la structure et la nature des recettes du Grand-Figeac. En 2023, 30% de ses recettes fiscales (hors Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères : TEOM) reposent sur un produit de TVA, ressource volatile, sensible au prix et à la consommation contrairement aux bases fiscales qui sont stables et locales.

La santé, le Grand-Figeac en tête de pont

En l'absence de réponses et solutions concrètes de l'État face à un système de santé à bout de souffle, le Grand-Figeac poursuit depuis 2017 et son premier Contrat Local de Santé, une politique offensive pour maintenir l'offre de soin sur le territoire. Avec plus de 1,5 millions d'euros consacrés en 2023, le Grand-Figeac :

- **Poursuivra le développement du centre de santé intercommunal** qui passera à 8 médecins et pourra recruter 2 professionnels de santé supplémentaires.
- **Soutiendra le développement des maisons de santé pluriprofessionnelles** à Capdenac-Gare et Latronquière, pour plus de 550 000 €,
- **Renforcera l'animation de son Contrat Local de Santé** et notamment son axe santé mentale.



Contribution budget vert (🌿) basée sur CA 2022 : 19 M€
Hors reversement aux Communes : 4,9 M€

Plus que jamais, un budget permettant de maintenir l'attractivité et l'équipement du territoire

Les choix financiers opérés en 2022 ont permis de réussir à absorber les hausses liées à l'inflation, très marquées sur l'évolution des coûts de l'énergie (+15%) et de masse salariale (+11%), tout en maîtrisant le budget communautaire et sa capacité d'investissement : **plus de 10 M€ d'investissements ont été réalisés en 2022** et le plan pluriannuel d'investissements 2020-2026 sera poursuivi pour équiper le territoire en termes de santé, petite enfance, équipements sportifs, ou infrastructures de voirie... Après avoir adopté de nouveaux taux de foncier bâti en 2022, le Conseil Communautaire **a confirmé son engagement à ne pas augmenter les taux jusqu'à la fin du mandat**, à l'exception de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM).



POUR ALLER PLUS LOIN ► Budget 2023 en intégralité sur le site www.grand-figeac.fr

Le Grand-Figeac engagé dans un budget vert

En 2023, le Grand-Figeac s'engage dans une démarche de budget vert qui consiste à analyser et à qualifier l'impact environnemental de chacune des dépenses du budget, en fonctionnement comme en investissement. La méthode choisie est celle proposée par I4CE (Institut for Climate Economics), elle permet d'analyser l'impact climatique des actions menées par la collectivité et de les classer selon une typologie : très favorable, plutôt favorable, neutre ou défavorable.

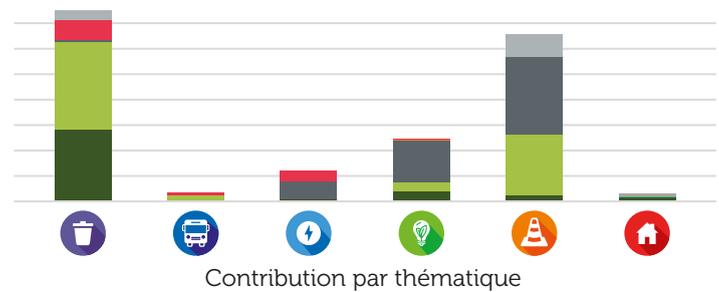
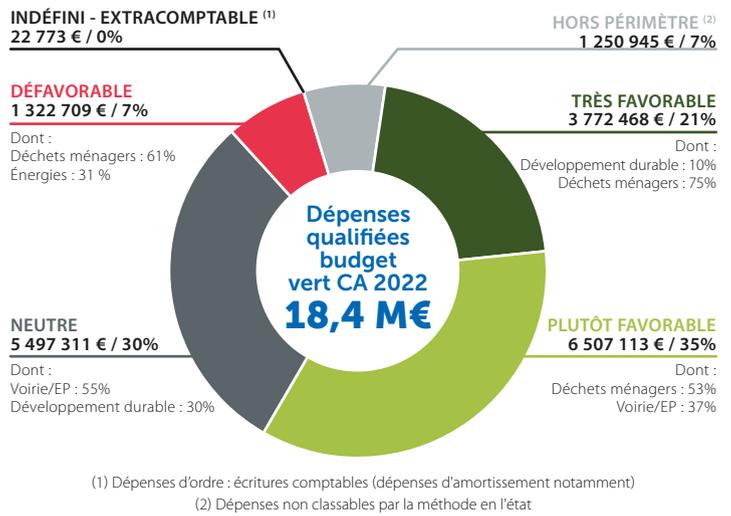
Une partie du budget du Grand-Figeac est analysée dès 2023 puis progressivement l'intégralité de son budget à l'horizon 2026.

Sur 41,6 M€ de dépenses réalisées au Compte Administratif 2022, 18,4 M€ sont classifiées en budget vert sur 6 thématiques (soit 44 %).

Les budgets retenus pour démarrer cette démarche sont :

-  Transports : Transport À la Demande (TAD), transport scolaire, frais de mission.
-  Énergies : électricité dont éclairage public, eau, réseaux de chaleur, chauffage, fluides...
-  Déchets ménagers : fonctionnement et investissement
-  Développement durable : actions liées au PCAET
-  Habitat
-  Voirie / Éclairage public

Récapitulatif du budget vert global - base 2022



Rappel des grands projets 2020-2026

Des investissements à hauteur de 63,4 M€

Des politiques structurant l'aménagement du territoire

-  Adopter le **PLUi** (Plan Local de l'Urbanisme intercommunal) comme armature structurante du territoire
-  Mise en œuvre du **PLH** (Programme Local de l'Habitat) pour un habitat adapté et évolutif

Assurer les compétences du quotidien

-  Nouvelles tranches d'**aménagements économiques**
-  Une politique **santé** renforcée : développement du Centre de Santé et animation du Contrat Local de Santé
-  De nouvelles structures de **petite enfance**, une politique affirmée au sein de la Convention Territoriale Globale
-  Des **infrastructures touristiques** : Voie verte et un schéma de développement touristique
-  Un **projet sportif de territoire** tout en poursuivant la modernisation des infrastructures
-  Des **compétences voirie, éclairage public et collecte des déchets** en constante amélioration

Poursuivre la politique d'attractivité

-  Des investissements pour protéger la population des **inondations**
-  Un **Plan Climat Air Energie Territorial** à mi-parcours
-  Un **Projet Alimentaire Territorial**
-  Un **projet culturel de territoire** (schéma des médiathèques, Cinéma, Site de Gabaudet)

Focus sur les projets 2023

- ↳ Piscine de Lacapelle-Marival : livrée Juin 2023
- ↳ Etudes des micro-crèches de Cajarc et Livernon
- ↳ Aménagement du site mémoriel de Gabaudet à Issendolus
- ↳ Aménagement de la place Carnot à Figeac, des cœurs de village d'Espédaillac et d'Anglars
- ↳ Études pour extensions Zones Activités : Quercypôle à Cambes et Lissac et Coupille à Livernon
- ↳ Aménagement du quartier commercial du Couquet à Capdenac-le-Haut
- ↳ Travaux Maison de la Formation
- ↳ Rénovation énergétique des équipements et logements communautaires

Contact : Direction des Finances - Tél. : 05 65 11 22 76 - comptabilite@grand-figeac.fr

COÛT DES DÉCHETS MÉNAGERS

Vers une réduction nécessaire des quantités de déchets ménagers collectés

En 2023, les dépenses liées à la collecte et au traitement des déchets représentent la part la plus importante des dépenses de fonctionnement de la collectivité du Grand-Figeac.

Sans baisse conséquente des déchets produits, la hausse du taux de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) est inévitable : de 13,4 % en 2023 le taux cible en 2025 pourrait atteindre 16%.

Collecte des déchets 2022 : quelques chiffres clés

Le département du Lot est le territoire d'Occitanie où l'on jette le moins dans la poubelle noire et aussi celui où nous recyclons le plus d'emballages et papiers de tout le grand sud-ouest (Nouvelle-Aquitaine et Occitanie).

Sur notre territoire le bilan est également positif :

Ordures ménagères

Ratio de production 2022 : 194,48 kg/hab.
(Population municipale 2022 : 43 654 hab.)

Ratio de production départemental : 218 kg /hab./an
Ratio de production Occitanie : 269 kg /hab./an
(Données 2019)

Déchets recyclables

Le geste de tri en 2022 : 65 kg/hab./an d'emballages et papiers recyclés (hors verre et apports en déchetteries)

Taux de refus^(*) : 22.79%

(*) Le taux de refus correspond aux erreurs de tri des usagers. Il est déterminé grâce à des caractérisations effectuées régulièrement dans les apports des camions de collecte

Moyenne départementale :

59 kg/hab./an

Moyenne Occitanie :

41 kg/hab./an

(Données 2019)

Malgré ces résultats, des marges de progression sont encore possibles.

Le scan de la poubelle noire fait, en effet, apparaître que 80% d'intrus figurent dans la poubelle des déchets ménagers de l'habitant du Grand-Figeac.

Source : SYDED du Lot



195 kg/hab./an

Pourquoi les coûts augmentent ?

- L'inflation galopante du coût des énergies, des transports et matières premières impacte les coûts de collecte (carburants, maintenance véhicules, achats bacs...)
- Le coût du traitement a doublé en 15 ans ! En cause :
 - ▶ La réduction par 2 des capacités d'enfouissement à l'horizon 2025,
 - ▶ La trajectoire de la TGAP (Taxe Générale sur les Activités Polluantes) appliquée à chaque tonne de déchets enfouie en Installation de Stockage de Déchets Non Dangereux (ISDND) (25 €/T en 2020 - 65 €/T en 2025)

Comment parvenir à maîtriser les coûts et réduire les quantités de déchets produites ?

Des leviers d'actions existent :

- **Trier mieux et d'avantage les papiers et les emballages recyclables :**
Sans bouleverser nos habitudes et en adoptant le bon geste de tri, nous pouvons tous agir à la fois pour le porte-monnaie et l'environnement.
À l'échelle du territoire : 30% de papiers et emballages correctement triés = 339 000 € d'économie
- **Réduire à la source les déchets** en bannissant le gaspillage alimentaire, en achetant des produits avec moins d'emballage, en évitant les produits jetables à usage unique, mais aussi en prônant le vrac ou les produits « durables » (serpillères, tissus...) aux produits « jetables » (lingettes, linge papier...).
- **Composter les déchets organiques**
Dérouter de la poubelle noire les déchets alimentaires (épluchures de fruits et légumes, café...) et du jardin (branches, feuilles...) **répond à une nécessité environnementale, économique mais aussi réglementaire.**
La loi AGEC de 2020 impose, en effet, le **tri à la source des biodéchets au 1^{er} janvier 2024.**
Avec le compostage, c'est zéro coût de traitement.
En 2022, c'est 2 663 tonnes qui auraient pu être compostées soit une économie de 279 615 €.

Afin d'intensifier cette pratique, et de permettre aux foyers qui ne seraient pas encore équipés, le Grand-Figeac en collaboration avec le SYDED du Lot lancera à l'automne, une campagne de **distribution gratuite de kits de compostage individuels et de sensibilisation à cette pratique.** Une communication spécifique aura lieu dans les prochaines semaines.

Contact : Service Réduction, Valorisation et Collecte des Déchets Ménagers - Tél : 05 65 34 88 63 - sylvie.lafon@grand-figeac.fr
Tout savoir pour bien trier vos déchets : www.grand-figeac.fr

PISCINES DU GRAND-FIGEAC

Ouverture de la saison estivale pour les piscines intercommunales

Après les vérifications, la maintenance technique habituelle et des travaux plus conséquents comme la réfection des plages à Bagnac-sur-Célé, les six piscines estivales sont prêtes pour cet été 2023.

- ▶ **Figeac** : ouverture du 15 mai au 15 septembre (accueil des scolaires en mai, juin et septembre),
- ▶ **Bagnac-sur-Célé et Cajarc** : ouverture du 19 juin au 27 août (accueil des scolaires en juin et première semaine de juillet),
- ▶ **Lacapelle-Marival** : ouverture du 1^{er} juillet au 15 septembre (accueil des scolaires en septembre),
- ▶ **Causse-et-Diège** : ouverture du 1^{er} juillet au 27 août (accueil des scolaires première semaine de juillet),
- ▶ **Saint-Sulpice** : ouverture du 1^{er} juillet au 27 août (accueil des scolaires première semaine de juillet).

UNE PISCINE COMMUNAUTAIRE RÉNOVÉE À LACAPELLE-MARIVAL

Ouverture à partir du 1^{er} juillet 2023

La piscine de Lacapelle-Marival date de 1963. **Une réhabilitation conséquente a été entreprise par la Communauté de Communes du Grand-Figeac.**

Les travaux ont débuté durant le dernier trimestre 2021. Ce projet répond aux enjeux règlementaires, sécuritaires, mais aussi pour être en adéquation avec les nouvelles attentes des usagers. Cette rénovation est concomitante et en harmonie avec le nouveau bâtiment d'accueil du camping municipal.

La réhabilitation des structures existantes permet de proposer un équipement moderne, destiné à l'apprentissage de la natation et la découverte familiale des activités aquatiques. Ceci implique d'offrir également de nouvelles prestations : une période d'ouverture plus importante notamment pour que les scolaires du secteur aient un bassin avec une eau chauffée grâce à un système de pompe à chaleur.

L'établissement aux vestiaires colorés, fonctionnels et pratiques pour les usagers, est doté d'un nouveau local technique, aux normes réglementaires. L'eau de piscine sera traitée au chlore avec des pré-filtres à tamis et filtres à billes de verre, haute performance.



Piscine du Surgié à Figeac

En bout du bassin sportif de 250 m², proche de la plage rappelant une vague, la profondeur de 1,80 m donne la possibilité de plonger en sécurité. À l'autre extrémité, les 0,9 m permettront à tous une entrée progressive pour la baignade.

La suppression et la transformation d'un bassin en aire de jeux aquatiques permettra aux enfants de jouer sous un aqua dôme, arrosés par des canons tubes ou autres seaux d'eau dont les différents programmes amuseront les petits sous la surveillance des plus grands.

Le Grand-Figeac poursuit son programme de rénovation et de réhabilitation des piscines du territoire. La rénovation complète de la piscine communautaire à Lacapelle-Marival a su **allier la modernité au fonctionnel, tout en étant parfaitement intégrée dans l'environnement naturel** ce qui apportera à tous les joies de la natation ou de la baignade dans un site des plus agréables.

À noter l'emploi de matériaux de construction certifiés BOIS DE TERRITOIRES DU MASSIF CENTRAL, pour la charpente, le bardage des murs, les ombrières et les planchers en bois du projet.

La maîtrise d'œuvre a été confiée au cabinet d'architecte ARKHIDEA - le Bureau d'études CD21 - OPS COPILOT - Bureau de contrôle SOCOTEC.

Coût de l'opération :
1 750 000€ HT

Pour ce projet le Grand-Figeac a reçu des aides de l'État :

État (DSIL) : 495 000 €

Région Occitanie : 390 000 €

Département du Lot : 211 250 €



Perspective de la piscine de Lacapelle-Marival

Contact : Services Techniques du Grand-Figeac - Tél. : 05 65 34 70 67 - secretariat.techniques@grand-figeac.fr

LES CRÈCHES DU GRAND-FIGEAC EN ACTION

Retour sur la « Semaine Petite Enfance » du 15 au 21 avril

La « Semaine Petite Enfance » est impulsée par le Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS) du Grand-Figeac en partenariat avec les structures d'accueil du territoire et les assistantes maternelles.



Cette séquence d'animations sur l'ensemble du territoire s'est déroulée du 15 au 21 avril avec pour **thème national** : « **Pop ! Explorer l'extraordinaire dans le quotidien** ».

Elle a débuté par une matinée récréative, le samedi, dans l'enceinte du bâtiment du CIAS, où 66 enfants ont participé à 11 animations différentes : de la déambulation sur échasses et ballons sculptés, des ateliers de peinture magique, argile, pâtisserie, plantations, éveil musical & instrumental, des espaces de photos souvenir, snoezelen, maquillage, jeux et une intervention de la gendarmerie sur « La prévention et la sécurité de l'enfant en voiture ».

Que des retours positifs des professionnels et des participants qui pour leur part auraient souhaité que l'évènement dure toute la journée !

En parallèle, deux soirées parentalité ont également été proposées sur les thèmes « des troubles de l'oralité alimentaire » à Lacapelle-Marival et « des pré requis du langage chez les 0 à 3 ans » à Figeac.

Tout au long de la semaine, des ateliers d'arts plastiques et d'éveil musical ont été animés dans toutes les structures du Grand-Figeac. Une lecture théâtralisée pour le plaisir des petits et des grands a été présentée à la Médiathèque de Capdenac-Gare et à la salle des fêtes de Cardaillac.

Les enfants des structures de Figeac et les adultes les accompagnant ont, quant à eux, assisté au spectacle « Boom » à la salle Balène de Figeac. C'est sur cette note que s'est achevée l'édition 2023.



Rendez-vous au printemps prochain pour l'édition nationale 2024.

Contact :
Centre Intercommunal d'Action Sociale du Grand-Figeac
Coordination Petite Enfance
Tél. : 05 65 50 05 01
coordopetiteenfance@cias-grandfigeac.fr

CÔTÉ CRÈCHES

À la crèche de Figeac, un petit déjeuner amélioré, et partagé avec les enfants et les parents, a été organisé lors de cette semaine. Il a été animé par Dorian Robineau, comédien, danseur et clown, créateur de la Compagnie Vicenti située à Saint-Céré.

Dorian Robineau a pu exprimer tout son art au chant et à la guitare à la grande joie des enfants, des familles et de l'équipe. Une belle surprise comme une parenthèse enchantée ce matin-là à la crèche.

Sophie Quinault, artiste plasticienne, diplômée de l'École des Arts et Industrie Graphique est intervenue le Lundi 17 avril pour réaliser une structure unique à base de pièces en carton colorisées par les enfants de la halte-garderie et du secteur des Grands.

Les enfants ont ensuite manipulé les pièces afin de composer une forme imaginaire.

Contact : Crèche multi-accueil de Figeac
Tél. : 05 65 34 24 26 -
creche-haltegarderie@grand-figeac.fr

RELAIS PETITE ENFANCE FARAND'OLT:

Un service à destination des familles et des professionnel·les à Capdenac-Gare.

Le Relais Petite Enfance (RPE), qui remplace depuis 2022 le Relais d'Assistantes Maternelles (RAM), est un lieu d'information, de rencontres et d'échanges qui s'adresse à la fois aux parents, futurs parents, aux professionnels de l'accueil individuel et aux enfants de moins de six ans.

Initié par la Caisse nationale des Allocations Familiales et géré par la Communauté de Communes du Grand-Figeac, ce service gratuit est animé par une professionnelle de la petite enfance.

Le RPE informe les parents sur les différents modes d'accueil (individuels et collectifs) existant sur le territoire. L'animatrice peut proposer aux familles la liste des assistantes maternelles agréées du territoire (Capdenac-Gare, Asprières, Sonnac, Causse-et-Diège, Salvagnac et Cajarc) et les accompagner dans les démarches administratives et juridiques à effectuer quand elles deviennent employeuses d'une assistante maternelle.

Le RPE apporte aux professionnels de l'accueil individuel (assistantes maternelles et gardes à domicile) un soutien, en leur permettant de rompre l'isolement lié à leur métier. Dans ce lieu, elles peuvent échanger sur leurs pratiques professionnelles, s'informer, être accompagnées dans leurs démarches administratives, juridiques et relationnelles. L'animatrice renseigne aussi sur les métiers de la petite enfance et la formation continue des assistantes maternelles.

Le RPE organise **des ateliers d'éveil destinés aux enfants de moins de six ans accompagnés de leur référent ou d'une professionnelle de l'accueil individuel.** Ces temps collectifs favorisent la sociabilité de l'enfant.

Enfin, des animations collectives sont proposées tout au long de l'année (spectacles, séances d'éveil sur différents thèmes, temps festifs et ludiques, jardinage...)

Contact : Relais Petite Enfance La Farand'olt - Parc de Capèle - 12700 Capdenac-Gare
Tél. : 05 65 43 59 07 - rpecapdenac@grand-figeac.fr



RPE La Farand'olt

LE PROGRAMME LOCAL DE L'HABITAT APPROUVÉ

Le Programme Local de l'Habitat (PLH) du Grand-Figeac doit répondre à court, moyen et long termes aux enjeux du territoire et aux besoins de ses habitants en matière d'habitat, d'hébergement et de développement ou d'adaptation de l'offre de logements à l'échelle des 92 Communes du territoire intercommunal.



Le Programme Local de l'Habitat a été approuvé lors du Conseil Communautaire du 18 avril 2023. Il sera exécutoire à l'issue des mesures de publicité qui sont en cours. Vous pouvez le consulter au siège du Grand-Figeac, dans l'une des 92 mairies du territoire intercommunal ou sur le site internet du Grand-Figeac.

Deux nouvelles actions pour lutter contre la vacance entreront en vigueur au 1^{er} janvier 2024 :

- Mise en place de la Taxe d'Habitation sur les Logements Vacants (THLV) pour les propriétaires de biens à usage

d'habitation vacants depuis plus de deux ans au 1^{er} janvier de l'année d'imposition. Les logements concernés par la taxe sont ceux pourvus d'éléments de comforts minimums (électricité, eau, sanitaire), non soumis à la taxe d'habitation et vacants depuis 2 années consécutives (excepté si le bien a été occupé plus de 3 mois consécutifs au cours d'une des deux années de référence).

- Mise en place d'une prime de 5000€ pour les primo-accédants qui achèteront un bien soumis à la THLV pour en faire leur résidence principale. Pour bénéficier de la prime, le logement devra respecter les normes de décence au moment du paiement de la prime.

Contact : Direction de l'Aménagement, Urbanisme et Habitat.
Service Habitat Cadre de Vie :
Tél. : 05 65 11 47 61 - amenagement.urbanisme@grand-figeac.fr

GÉOPORTAIL DE L'URBANISME

Comment consulter le document d'urbanisme en vigueur de votre Commune en attendant le PLU ?

Il existe aujourd'hui plusieurs possibilités de consultation des documents d'urbanisme des Communes du Grand-Figeac.

LE PORTAIL NATIONAL : geoportail-urbanisme

Le Géoportail de l'urbanisme (GPU) est le site internet de référence dédié à la publication de l'information règlementaire en urbanisme. Le GPU permet aux citoyens comme aux professionnels de consulter tous les documents de planification urbaine et les servitudes d'utilité publique qui sont versés par leurs autorités compétentes.

Le Grand-Figeac, autorité compétente en planification, alimente le Géoportail afin d'assurer une publication à jour des Plans Locaux d'Urbanisme (PLU) et des cartes communales en vigueur sur le territoire. Le Plan de Sauvegarde et de Mise en Valeur de Figeac (PSMV) y est également consultable.

L'interface propose une recherche par Commune, par adresse ou encore par référence cadastrale.

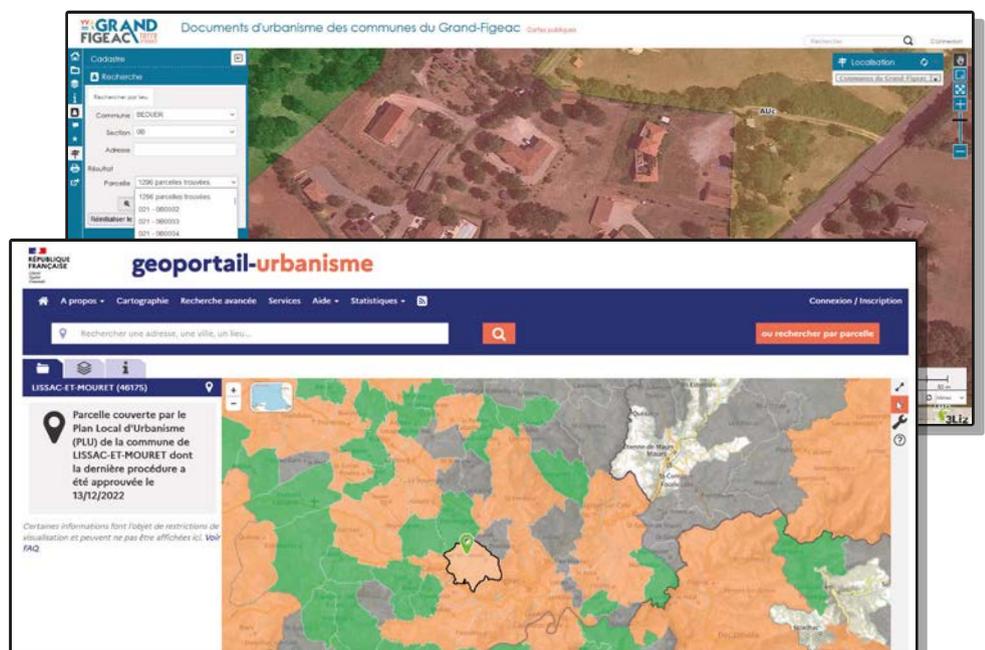
Adresse : <https://www.geoportail-urbanisme.gouv.fr>

LE SITE DU GRAND-FIGEAC :

Le Grand-Figeac est doté de moyens internes pour assurer la diffusion d'informations cartographiques. Ainsi, le site cartographique du Grand-Figeac permet de façon simplifiée, l'accès aux zonages des PLU et des cartes communales ainsi qu'aux parcelles concernées par le Droit de Prémption Urbain (DPU).

Adresse : <https://carto.grand-figeac.fr/>

Lorsque le PLU entrera en vigueur, sa publication sera assurée sur ces deux outils.



Contact : Direction de l'Aménagement, Urbanisme et Habitat - Tél. : 05 65 11 47 61 - amenagement.urbanisme@grand-figeac.fr

LE PLUi DU GRAND-FIGEAC S'INVITE AU MAGNIFIC PICNIC

Une nouvelle fois le PLUi (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal) est allé à la rencontre des citoyens du territoire et pouvait croiser les amateurs du Magnific Picnic, Mercredi 17 mai, au plan d'eau du Surgié à Figeac.

Déjà l'an dernier, c'était sur les marchés du Grand-Figeac, dans une estafette fraîchement rénovée, que des informations sur ce document majeur pour le projet de territoire circulaient.

S'adosser à une manifestation culturelle permet volontairement de capter un large public et de l'informer ainsi des étapes déjà franchies de ce programme fondamental d'aménagement du territoire : projet politique de territoire, phase réglementaire en cours, étapes administratives.

On pouvait y découvrir les **grandes orientations politiques et juridiques** qui cadrent ce document, lors d'un échange



Atelier d'information PLUi pendant le Magnific Picnic

convivial et détendu, au-delà les murs et des réunions formelles.

Une exposition, déplacée pour l'occasion sur cet évènement culturel et qui rassemble un contenu riche et déterminant pour le territoire, est accessible au siège du Grand-Figeac. Cette décentralisation du PLUi sera amenée à être renouvelée encore à de nombreuses occasions sur les Communes du Grand-Figeac.

*Contact : Direction de l'Aménagement, Urbanisme et Habitat - Service Urbanisme et Planification :
Tél. : 05 65 11 47 61 - amenagement.urbanisme@grand-figeac.fr*

Direction Générale des Services Lalia BENABOURA, Chargée de Communication

Lalia BENABOURA a rejoint depuis le 1^{er} avril 2023 l'effectif du Grand-Figeac. Elle avait précédemment occupée un contrat spécifique en 2022 au sein de la collectivité sur la mission Tour de France. Rattachée à la Direction Générale des Services, elle est chargée d'appliquer et de coordonner la communication digitale, événementielle et institutionnelle de la Communauté de Communes.

Ses **missions transversales**, réalisées en étroite coopération avec les différents services, sont axées principalement sur la **mise en œuvre et la collaboration aux actions de communication de la collectivité**.

Native de Figeac, c'est donc un retour aux sources qui s'est opéré pour Lalia BENABOURA, après avoir occupé pendant plus de 20 ans un poste de chargée de communication à Toulouse dans le secteur privé. Intégrer le Grand-Figeac a été doublement l'occasion pour elle de rejoindre et servir son territoire d'origine tout en exerçant un « métier-passion ».

« Postuler au Grand-Figeac a été l'occasion pour moi de donner un nouveau sens à ma carrière professionnelle en relevant de nouveaux challenges dans un territoire qui m'est cher et dans lequel j'ai mes attaches familiales. Je suis fière d'avoir rejoint le service public en exerçant des missions qui s'inscrivent pleinement dans une démarche au service du collectif et des citoyens. Savoir que l'on travaille pour une institution avec de grands projets de développement dans tous les domaines est très motivant ! »



UNE NOUVELLE ANTENNE DU CENTRE DE SANTÉ GRAND-FIGEAC À CAPDENAC-GARE

Un nouveau médecin rejoint l'équipe du Centre de Santé intercommunal

Le développement du Centre de Santé intercommunal multisites du Grand-Figeac se poursuit pour cette année 2023. Après l'ouverture d'une nouvelle antenne au 1^{er} Janvier à Cardaillac, c'est dorénavant une antenne à Capdenac-Gare qui voit le jour avec l'arrivée d'un nouveau médecin.

Depuis la mi-avril 2023, l'équipe des médecins du Centre de Santé Grand-Figeac s'est agrandie. **Dr Bony a intégré l'équipe, désormais constituée de 8 médecins généralistes, et sera présente sur 2 sites de consultation : Cardaillac et Capdenac-Gare**, à raison de 2 journées de consultation sur chaque site.

Depuis début mai 2023, **un nouveau site du Centre de Santé intercommunal du Grand-Figeac a donc ouvert ses portes à Capdenac-Gare.** Il est ouvert les jeudis et vendredis avec la présence du Dr Bony et d'une secrétaire médicale. Le cabinet médical se situe au sein de la Maison de Santé Pluriprofessionnelle Madelaine Brès, 14 rue Carnot, 12700 Capdenac-Gare.

RENDEZ-VOUS

La prise de rendez-vous s'effectue par téléphone, sur le numéro unique du Centre de Santé Grand-Figeac au 05 65 50 22 77.

Pour rappel, le Centre de Santé multisites du Grand-Figeac a ouvert ses portes en 2017. **Depuis, cet établissement ne cesse de se développer pour répondre aux besoins du territoire.** Avec l'arrivée du Dr Bony, l'équipe est dorénavant composée de :

- **8 médecins généralistes**, dont 1 médecin dédié aux consultations en EHPAD à Assier, Lacapelle-Marival et l'EHPAD Bataillé à Figeac,
- **5 secrétaires médicales.**



Maison de Santé de Capdenac-Gare

Les sites de consultations sont répartis sur 6 Communes du territoire : Lacapelle-Marival (siège administratif du Centre de Santé), Aynac, Leyme, Latronquière, Cardaillac et Capdenac-Gare.

Contact : Laura LASCOUT, Coordinatrice du Contrat Local de Santé du Grand-Figeac.

Tél. : 05 65 11 22 76 - sante@grand-figeac.fr

Attention : pas de prise de rendez-vous à ce numéro ni sur cette adresse mail.

DISPOSITIF « PATIENTS SANS MÉDECIN TRAITANT »

Face aux difficultés rencontrées par les habitants du territoire, la Communauté de Communes du Grand-Figeac, la Ville de Figeac, le Centre Hospitalier de Figeac et des médecins généralistes s'associent pour ouvrir un nouveau service de consultations de médecine générale destiné aux patients sans médecin traitant du territoire.

Ouvert depuis fin Avril 2023 et situé dans les locaux du Centre Hospitalier de Figeac, 27 rue des Maquisards, **fonctionnant avec des médecins généralistes volontaires**, ce service s'adresse aux habitants du Grand-Figeac n'ayant pas ou plus de médecin traitant actif sur le territoire et qui ont besoin d'une consultation de médecine générale.

À ce jour, 7 médecins généralistes volontaires du Grand-Figeac participent à faire vivre ce dispositif innovant.

Les médecins généralistes ne pouvant plus accueillir de patients peuvent également orienter les demandes de consultation vers ce service.

Ouvert plusieurs demi-journées par semaine, **les consultations sont réservables via Doctolib :**

Doctolib du Centre Hospitalier de Figeac (<https://www.doctolib.fr/hopital-public/figeac/ch-figeac/booking/specialities>) à spécialité, choisir : « médecin généraliste ».



De gauche à droite : Dr Alain CHAUSSE, Claude GENDRE – Vice-Président Commission Santé du Grand-Figeac, Raphaël LAGARDE - Directeur de l'Hôpital de Figeac, André MELLINGER – Maire de Figeac et Vice-Président du Grand-Figeac, Vincent LABARTHE – Président du Grand-Figeac.

Contact : Laura LASCOUT,

Coordinatrice du Contrat Local de Santé du Grand-Figeac.

Tél. : 05 65 11 22 76 - sante@grand-figeac.fr

Attention : pas de prise de rendez-vous par téléphone ni sur cette adresse mail.

UNE SAISON ESTIVALE AU RYTHME DES VISITES DU PAYS D'ART ET D'HISTOIRE

Une riche programmation pour découvrir ou approfondir les richesses patrimoniales du territoire



Visite nocturne de Figeac

© Marc Allenbach - Ville de Figeac

En juillet-août, dans le Pays d'art et d'histoire, ce sont près d'une centaine de visites guidées qui vous sont proposées par le service du patrimoine et l'Office de Tourisme intercommunal du Grand-Figeac. Visites découvertes, visites nocturnes contées, randonnées, ateliers jeune public : tous les goûts et tous les centres d'intérêt pourront être nourris par ces propositions culturelles.

L'été est une saison propice pour explorer le territoire, découvrir ses richesses artistiques, architecturales et historiques, et les partager avec ses proches. **Tout au long de la saison, les guides conférenciers du Pays d'art et d'histoire Grand-Figeac Vallées du Lot et du Célé vous proposent, sous l'égide du service patrimoine et de l'Office de Tourisme intercommunal, de vous plonger dans l'histoire du territoire, d'en comprendre les secrets et d'en savourer la beauté.**

Du début du mois de juillet à la fin du mois d'août, près d'une centaine de visites réparties sur tout le territoire vous donneront à voir et à goûter le patrimoine, dans une diversité d'approches et de thématiques. Visites dédiées aux richesses architecturales de Figeac, visites nocturnes de villages animées par les récits d'un conteur ou les interventions d'une comédienne (à Fons, Capdenac-le-Haut, Espagnac-Sainte-Eulalie, Latronquièr...), visites randonnées à Saint-Pierre-Toirac ou Bessonies, ateliers jeune public dédiés au vitrail ou à la calligraphie... Ces visites ciblent un public le plus varié, amateur d'histoire ou curieux de son territoire.



Visite nocturne de Capdenac-le-Haut

© Gilles Tordjeman - Grand-Figeac

UNE QUALITÉ DE CONTENUS À LA PORTÉE DE TOUS

Des guides conférenciers professionnels, agréés par le ministère de la Culture, sont garants de la qualité de ces visites. Que vous exploriez Figeac en nocturne en vous plongeant dans la vie des grands marchands du Moyen Âge, que vous parcouriez Capdenac-Gare sur les traces de Raynal et Roquelaure, fondateurs d'un pan important de l'industrie du territoire, ou que vous retraciez en compagnie de Clément Bouscarel la vie du grand seigneur de la Renaissance, Galiot de Genouillac à Assier, vous trouverez toujours **une qualité de contenus et une capacité à mettre le patrimoine à la portée de tous qui font partie de l'identité d'un Pays d'art et d'histoire.**

Les visites estivales du Pays d'art et d'histoire sont à réserver auprès de l'Office de Tourisme (tarifs : de 5 à 9 euros, gratuit pour les moins de 12 ans). À noter que, dans le cadre de la programmation « L'Astrolabe prend le large », certaines visites de villages sont gratuites (Lacapelle-Marival, Faycelles, Camboulit...).



Visites guidées de Fons

© Gilles Tordjeman - Grand-Figeac

Programme complet sur Figeac Tourisme, Vallées du Lot et du Célé (tourisme-figeac.com - Réservation en ligne possible)

Contact : Office de Tourisme du Grand-Figeac, Vallées du Lot et du Célé

Tél. : 05 65 34 06 25 - info@tourisme-figeac.com - www.tourisme-figeac.com



L'ASTROLABE PREND LE LARGE !

Avec l'été, l'Astrolabe "prend le large" avec son programme de rendez-vous artistiques et culturels "hors les murs". Un art de vivre la culture, la tête dans les étoiles, sur les chemins de traverse du Grand-Figeac !

LECTURES EN ASTROMOBILE

Partagez un moment de lecture en plein air avec l'Astromobile ! Qu'elle s'installe près de chez vous ou sur le chemin de vos sorties estivales, l'Astromobile sillonne les routes du Grand-Figeac pour vous offrir des instants de détente et des lectures partagées, et pourquoi pas une sieste improvisée au creux d'un de ses hamacs...



© Marc Brun

Astromobile

Contes au jardin

Dimanche 18 juin
de 15h à 20h
Cardaillac

Pause lecture au cœur du festival Ségal'Arts

Dimanche 30 juillet
de 10h30 à 17h30
Predeignes

On en fait toute une histoire !

Samedi 1^{er} juillet
de 15h à 19h
Cajarc, place de la gare

Lire à l'ombre des grands arbres

Samedi 5 août
de 15h à 20h
Capdenac-Gare,
parc de Capèle
*L'Astromobile s'invite aux Nuits &
les Jours de Querbes !*

Lectures à Montviguier

Jeudi 20 juillet
de 17h à 20h
Figeac, quartier Montviguier

La lecture est dans le pré

Mardi 25 juillet
de 16h à 20h
Anglars, derrière la mairie

Lectures à Montviguier

Vendredi 25 août
de 17h à 21h
Figeac, quartier Montviguier

ENTRÉES GRATUITES

Tous les rendez-vous proposés sont gratuits

MÉTÉO CAPRICIEUSE

Spectacles du Mardi

Repli à l'Espace François-Mitterrand, Figeac,
place Philibert Renaud.

Cinéma

Le repli en salle n'est pas toujours possible.
Retrouvez toutes les informations auprès de
l'Office de Tourisme du Grand-Figeac ou des
Communes organisatrices.

Astromobile

Certaines dates ne pourront pas être assurées
si la météo ne le permet pas. Reportez-vous au
détail du programme pour plus d'informations.

Contact : Astrolabe Grand-Figeac
2 bd Pasteur, 46100 FIGEAC
Tél. : 05 65 34 24 78 - astrolabe@grand-figeac.fr

LES CONCERTS DU MARDI



© Cécile Delestrade

Thomas PITIOT



© Lucile Lacquenieux

YOANNA

Le mardi, c'est concert ! La Ville de Figeac vous invite à partager de belles découvertes musicales dans le cadre enchanteur de la « cour du Puy ». Rendez-vous à 21h30

Mardi 11 juillet
STORM
Trad' survitaminé

Mardi 8 Août
THOMAS PITIOT
Chanson métisse humaniste

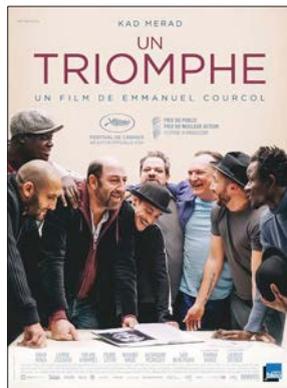
Mardi 22 Août
YOANNA
Chanson percutante

Mardi 18 Juillet
ZAR ELECTRIK
African electro

Mardi 15 Août
CORPUS, Humanophones
Musique anatomique

CINÉMA SOUS LES ÉTOILES

À la tombée de la nuit, l'Astrolabe fait son cinéma sous le ciel étoilé du Grand-Figeac !



Ciné plein air

Le Chêne

Jeudi 13 juillet
Sainte Colombe

Tendre et saignant

Mardi 18 juillet
Camboulit

Maison de retraite

Jeudi 20 juillet
Capdenac-le-Haut
Jeudi 27 juillet
Saint-Bressou
(plan d'eau des Sagnes)
Vendredi 4 août
Lauresnes
Jeudi 10 août
Montbrun
Samedi 19 août
Montredon
Samedi 26 août
Salvagnac-Cajarc

La Gloire de mon père

Vendredi 21 juillet
Lentillac Saint Blaise

Le Test

Samedi 22 juillet
Saint-Simon

En attendant Bojangles

Mardi 25 juillet
Frontenac

La Panthère des neiges

Mercredi 26 juillet
Boussac

En même temps

Vendredi 28 juillet
Carayrac

Rumba la vie

Lundi 31 juillet
Balaguier d'Olt

On est fait pour s'entendre

Mercredi 2 août
Issendolus
Vendredi 8 septembre
Saint-Jean-de-Laur

Délicieux

Jeudi 3 août
Rudelle

La Brigade

Samedi 5 août
Planioles

Top Gun : Maverick

Mardi 8 août
Saint Chels

En corps

Vendredi 18 août
Sonac

Les 2 Alfred

Jeudi 24 août
Assier

Coco

Vendredi 25 août
Figeac
quartier Montviguier

Irréductible

Jeudi 31 août
Capdenac-Gare
(Parc Capèle)

La Petite bande

Vendredi 1^{er} septembre
Saint-Jean-Mirabel

Mes frères et moi

Samedi 2 septembre
Prendeignes



Cet été, cultivez vos émotions

Festivals | Spectacles | Concerts
Visites guidées | Vide-greniers
Fêtes de villages | Marchés nocturnes
Expositions | Événements sportifs

Retrouvez tout l'agenda sur
www.tourisme-figeac.com



Demandez le programme !

Cet été dans le Grand-Figeac, festivals, spectacles, concerts, visites guidées, vide-greniers, fêtes de villages, marchés nocturnes, expositions, événements sportifs se partagent et se savourent à volonté !

L'ensemble des festivités dont nous avons connaissance sont relayées sur le **site internet de l'Office de Tourisme** du Grand Figeac ainsi que sur l'agenda des animations imprimé à la demande dans nos points d'accueil (Figeac, Cajarc, Capdenac-le-Haut, Capdenac Gare, Lacapelle-Marival, Marcilhac-sur-Célé).

Vous êtes organisateur ?

Merci de communiquer à l'Office de Tourisme du Grand-Figeac Vallée du Lot et du Célé, au plus tard 2 semaines avant l'évènement les dates, le lieu, le téléphone, le mail, un petit descriptif et photo de qualité à : animations.paysdefigeac@gmail.com – Tél. : 05 65 34 06 25

Retrouvez l'agenda du Grand-Figeac sur : www.tourisme-figeac.com

VOTRE PUBLICITÉ ICI

TRIBUNE LIBRE

Habiter sur le territoire du Grand-Figeac

Le bilan de l'année 2022 nous informe sur l'action déjà engagée par la communauté de communes du Grand-Figeac sur la mise en œuvre d'une politique sociale de l'habitat en réhabilitant les logements de son territoire, afin d'améliorer les conditions de vie des populations résidentes, de favoriser leur maintien à domicile et aussi d'accueillir de nouvelles familles.

Il y a une véritable action de revitalisation des 7 centre-bourgs qui ont un patrimoine bâti remarquable, souhaitant en plus de l'habitat, travailler sur le renouvellement urbain, les espaces publics, le commerce et l'artisanat.

Concernant les trois programmes : PIG, OPAH-RU et OPAH multisite,

Nous avons comptabilisé 781 nouveaux contacts sur l'année.

Ce qui nous a permis de rencontrer 567 propriétaires, d'accompagner 390 dossiers éligibles aux aides des différents programmes.

- 162 logements ont été agréés par L'ANAH.
- 4 logements en « prime façade seule » et 2 logements en sortie de vacance ».
- 73 agréments « Ma PrimeRénov' ».

Pour un montant total de travaux 8 051 009€ et de 3 572 979€ d'aides financières.

1€ d'argent public, génère 2,25€ de travaux

Jean-Luc Nayrac
Rudelle

Démocratie et transparence

Quand les commissions communautaires permettent l'expression et le débat elles génèrent un travail qualitatif salué par toutes et tous. Cela devrait être toujours le cas, par exemple, en permettant le remplacement des membres des commissions empêchés, comme le prévoit la loi « engagement et proximité » de 2019. De même, le conseil communautaire ne devrait pas être une simple chambre d'enregistrement dans laquelle les interventions ne sont pas facilitées (1 seul micro pour tous les conseillers lors de la réunion du 30 mai) et les débats limités à des délibérations actant de décisions prises en amont. Ainsi, aucune restitution des travaux du syndicat des voies vertes de la part des 6 élus représentant le Grand-Figeac dans cette instance, aucune information sur les études concernant le projet Sandaya au lac du Tolorme, rien sur les conséquences du rachat par le groupe de cliniques privées ESAN sur la vente à crédit qui avait été proposée à la HAD46. Quant aux poursuites consécutives aux travaux réalisés sur la zone de l'Aiguille : secret justifié par l'instruction en cours. Les conseillers devront se contenter des informations dans la presse.

Pascal Janot
Figeac

Les communes... boosteur des énergies renouvelables !

Les Énergies Renouvelables (EnR) sont essentielles dans l'abandon progressif des énergies fossiles (charbon, pétrole, gaz ...). À Carayac, la coopérative citoyenne CéléWatt, depuis 2021, a mis en production, après Brengues, un deuxième parc photovoltaïque au sol d'une capacité de 250 kWc correspondant aux besoins énergétiques des 106 habitant.e.s de la commune (hors chauffage). Les élus du secteur Sud du Grand Figeac ont visité ce parc ainsi de nombreux particuliers. Des élèves des lycées agricoles de La Vinadie ou de Toulouse-Auzeville viennent voir chaque année sur le parc de Carayac comment concilier élevage ovin et photovoltaïque sans porter atteinte à la biodiversité et aux paysages tout en favorisant l'emploi local. Les poteaux en chêne du cause, qui supportent les panneaux, intriguent les « visiteurs » qui se rendent compte du faible impact carbone de cette réalisation.

À l'exemple de Brengues, les communes du Grand-Figeac peuvent désormais participer, par l'achat de parts sociales, au développement de ces projets photovoltaïques citoyens.

Léa Guerrieri
Carayac

Le rôle majeur des élus locaux

L'actualité nationale récente a une nouvelle fois, de manière dramatique, mis en lumière la place difficile mais tellement importante qu'occupent les élus des petites communes. Dans nos territoires ruraux ce sont eux qui font vivre la démocratie de proximité, qui interviennent directement au service des habitants confrontés aux difficultés du quotidien, qui oeuvrent pour le vivre-ensemble, pour le respect de notre cadre de vie, souvent au détriment de leur vie familiale ou professionnelle. Eux également qui sont interpellés sur des décisions prises au niveau de l'Etat ou même des Collectivités locales et sur lesquelles, de manière paradoxale, il ne leur est, la plupart du temps, laissé aucune emprise. Il est important de saluer cet engagement. Il est urgent de les consulter sur la réalité du terrain, d'écouter leurs revendications légitimes, de les associer aux prises de décision qui les concernent, eux et leurs administrés, et sur lesquelles ils doivent, souvent, rendre des comptes. Parce que personne n'a le monopole de l'intérêt général, la communauté de communes doit favoriser le travail collectif et valoriser l'expertise de ces élus « de terrain ».

Patricia Gontier
Figeac

LIBRE EXPRESSION DES ÉLUS MINORITAIRES

L'autocratie, vous connaissez ?

Définition : régime où un seul individu détient le pouvoir.

Récemment une lettre ouverte adressée au Président de la République et signée par 300 élus a dénoncé « l'urgence de rétablir la démocratie locale ». Il y est question de la façon dont les réunions sont menées, de l'absence de débat et du vote de décisions systématiquement déjà actées. Ce mode de fonctionnement nous rappelle étrangement quelque chose, une situation que nous avons déjà à plusieurs reprises signalée au sein du Conseil communautaire.

Cette lettre pointe aussi du doigt la problématique du cumul des mandats. Siéger dans des entités différentes ne risque-t-il pas parfois de créer des divergences d'intérêt ? Comment mener efficacement sa mission dans de telles conditions ? Comment trouver le temps d'étudier de manière approfondie chaque dossier, d'évaluer l'impact sur le terrain ? Si tel était le cas, peut-être certaines décisions seraient-elles prises plus judicieusement et éviteraient ainsi des actions en justice aux frais de l'institution.

Philippe Landrein
Figeac

I ENFANCE / JEUNESSE I

RÊVE PARTY

À l'image des artistes, les jeunes aussi ont leur résidence !

Proposée au cours des dernières vacances de Printemps à Laguiole, la résidence de projets Rêve Party est une invitation pour les jeunes de 14 à 18 ans du Grand-Figeac à prendre le temps de créer et préparer les projets collectifs qui leur tiennent à cœur.

À l'initiative de cette action, **le collectif enfance-jeunesse du Grand-Figeac rassemble les acteurs socio-éducatifs du territoire**. Tout au long de l'année, ces acteurs locaux et leurs animateurs et animatrices œuvrent auprès des jeunes. Plusieurs d'entre-eux accompagnent des dynamiques de projets initiées sur le fond comme sur la forme directement par les jeunes.

Cette résidence se construit autour de trois axes.

- **Avoir du temps afin que chaque groupe de jeunes constitué puisse travailler pour faire avancer son projet,**
- **Monter en compétence sur une thématique précise préparée par l'équipe d'animation.** « Cette année notre fil rouge était par exemple la communication auprès des médias » indique Benjamin FRAYSSE, animateur à l'Espace Jeunes Intercommunal de Figeac,
- **Créer un collectif et une dynamique de groupe.** « Prendre du bon temps et rencontrer d'autres jeunes eux aussi porteurs de projets afin de créer une réelle émulation à l'échelle du territoire » précise Antonin, animateur-jeunesse de la LoCollective à Cajarc, membre du collectif organisateur au côté, pour cette 7^e édition, de Repaire des Deux Vallées à Lissac et Mouret et de l'Espace Jeunes Intercommunal de Figeac.

Fin Avril, ce sont donc **21 jeunes représentant 5 projets différents** qui se sont rendus sur le calme plateau de l'Aubrac pour faire avancer et concrétiser leurs idées. Voyage à vélo, forum de prévention au numérique, séjours de retour à la nature... autant d'idées qui reflètent la place prise par les jeunes et leur rapport au monde. Atelier rédaction d'un communiqué



Résidence Rêve Party : du 25 au 27 avril 2023

de presse, animation d'une conférence, jeux de rôles mais aussi randonnées, veillées et repas de clôture dans un traditionnel buron de l'Aubrac ont rendu ces trois jours intenses en contenus comme en émotions. « On avance sur nos projets, on rencontre de belles personnes en s'amusant, c'est vraiment génial cette résidence » témoigne Nathan, 17 ans, de Rudelle.

Se savoir entendu, prendre des responsabilités et pouvoir prendre sa place en confiance en tant que futur citoyen acteur du territoire, cette résidence de projets Rêve Party, comme ses objectifs, sont soutenus par le Grand-Figeac et la CAF du Lot.

Contact : Espace Jeunes Intercommunal de Figeac - Tél : 05 65 11 09 43 figeac.espacejeunes@grand-figeac.fr

VOTRE PUBLICITÉ ICI



Cet été, cultivez vos émotions

Festivals | Spectacles | Concerts
Visites guidées | Vide-greniers
Fêtes de villages | Marchés nocturnes
Expositions | Évènements sportifs



Retrouvez tout l'agenda sur
www.tourisme-figeac.com

GRAND
FIGEAC

Vallées du Lot et du Cèze

TOURISME